

Annexe Fonctionnement Année 2023

Participation à l'animation collective de la cité en 2022:

Cocher la ou les cases.

- Fête du sport
- Forum des associations
- Weekend du cœur - solidarité
- Téléthon
- Autre(s) action(s) organisées par un collectif associatif - Précisez :

Effectifs* :

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Adhérents Ploemeurois			
Adhérents non Ploemeurois			
Total			

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Adhérents Ploemeurois de moins de 18 ans			
Adhérents <u>non</u> Ploemeurois de moins de 18 ans			
Total			

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Membres actifs Ploemeurois			
Membres actifs non Ploemeurois			
Total			

Salariés / aidants :

Salariés	Type de contrat	Fonction	Temps de travail

Intervenants	Type de contrat	Fonction	Temps de travail

*Cases non remplies = zéro

Masse salariale globale annuelle.....

Aide financière globale sur les salaires

Projet de recrutement

Cotisation :

- Application d'un tarif famille oui non
- Réduction de cotisation « jeunes » oui non
- Tarifs spécifiques : chômeurs, étudiants, retraités. oui non

Bénéficiaires des actions :

Bénéficiaires	Hommes	Femmes	Ploemeurois	Non Ploemeurois
Enfants (< 12 ans)				
Jeunes (12-25 ans)				
Adultes (25-65 ans)				
Adultes (+ de 65 ans)				
Sous - total				
Total				

Montant de la dernière subvention attribuée : €

Montant de la subvention demandée : €

Cette subvention est destinée :

Au fonctionnement courant de l'association

A la couverture d'un déficit antérieur

Fait à le

Le Trésorier
(Nom et signature)

(Cachet de l'association)

Le Président
(Nom et signature)



Les dossiers de demandes de subventions doivent être intégralement remplis et signés du Président et du Trésorier de l'association.



Délai impératif de retour des dossiers complets : mercredi 19 octobre 2022